

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.7304 - DANONE / ID LOGISTICS / JV

SECTION 1.2

Description de la concentration

Le 28 août 2014, ID Logistics Group SA, *pure player* des services de logistique en France et à l'international, d'une part, et la S.A.E.M.E, filiale française de la société Danone SA, active dans le secteur de la production et la commercialisation d'eaux de table, d'autre part, ont notifié à la Commission européenne la création d'une entreprise commune de plein exercice dont l'activité consistera en la réalisation de prestations de services logistiques pour la S.A.E.M.E et des clients tiers.